

Population étrangère

11,1%

C'est la part que représentent les personnes de nationalité étrangère dans la population totale wallonne au 1^{er} janvier 2025. Cette proportion s'élève à 13,8 % au niveau national

Structure de la population étrangère (personnes de nationalité étrangère) en Wallonie et en Belgique, situation au 1^{er} janvier 2025

	EU-27	Ukraine	Autre Europe	Asie	Afrique	Amérique	Océanie	Autre	Total
Wallonie									
Effectif	272 430	12 853	14 555	34 153	63 078	9 570	99	4 738	411 476
En % du total	66,2	3,1	3,5	8,3	15,3	2,3	0,0	1,2	100,0
Belgique									
Effectif	1 010 944	71 497	62 062	212 509	210 655	45 015	1 069	21 173	1 634 924
En % du total	61,8	4,4	3,8	13,0	12,9	2,8	0,1	1,3	100,0

Sources : Demobel - Statbel ; Calculs : IWEPS

Note : la catégorie "Autre" correspond aux personnes de nationalité indéterminée et aux apatrides. La catégorie "Autre Europe" intègre l'entièreté de la Fédération de Russie et exclut la Turquie.

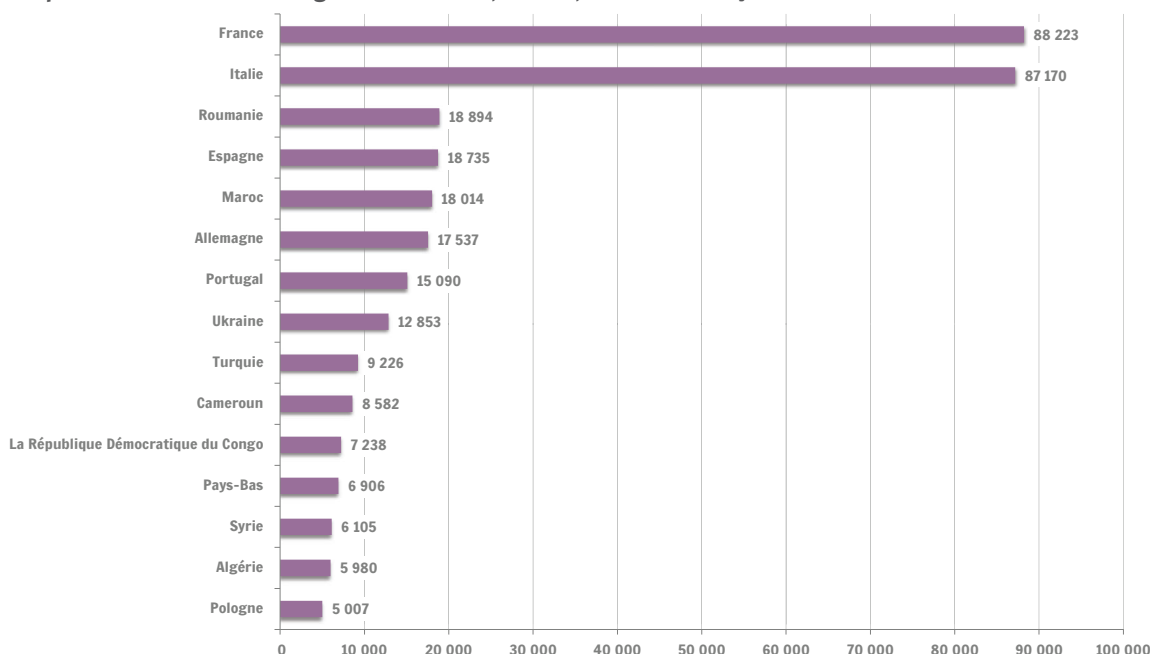
Au 1^{er} janvier 2025, la Wallonie compte 3,7 millions d'habitants. Parmi eux, 411 476 personnes sont de nationalité étrangère ; ce qui représente 25,2 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Belgique.

Les données du tableau ci-dessus mettent clairement en évidence que la population de nationalité étrangère résidant en Wallonie est principalement d'origine européenne. En effet, les ressortissants des pays de l'Union européenne (EU-27) représentent 66,2 % de l'ensemble de la population étrangère de Wallonie. C'est également le cas pour la Belgique, mais dans une moindre mesure (61,8 %). De plus, 3,1 % des étrangers résidant en Wallonie sont des Ukrainiens auxquels s'ajoutent 3,5 % de ressortissants d'autres pays européens hors EU-27. Ce qui signifie que près de trois personnes de nationalité étrangère sur quatre vivant en Wallonie sont européennes. Loin derrière l'Europe, se positionne l'Afrique (15,3 %) deuxième continent d'origine de la population étrangère wallonne, devant l'Asie (8,3 %).

Suite à la guerre dans leur pays et au statut de résidents temporaires qui leur a été octroyé, le nombre de ressortissants ukrainiens résidant en Wallonie est passé de 921 personnes au 1^{er} janvier 2022 à 11 444 personnes au 1^{er} janvier 2023. Au 1^{er} janvier 2025, leur nombre continuait d'augmenter légèrement pour atteindre 12 853 individus.

Population étrangère

Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, effectif, situation au 1^{er} janvier 2025



Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

Comme le montre le graphique ci-dessus dans le top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, on retrouve à la première place la France avec 88 223 personnes, suivie de l'Italie avec un effectif évalué à 87 170 personnes. À eux seuls, ces deux pays représentent un peu moins que la moitié (42,6 %) du total de la population étrangère wallonne. Cette proportion culmine à 79,1 % lorsqu'on considère l'ensemble des pays du top-15. Dans ce groupe, le premier pays extra-européen est le Maroc qui se classe à la cinquième place, avec 18 014 individus, soit 4,4 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Wallonie. Les Ukrainiens, depuis le déclenchement du conflit dans leur pays, occupent la huitième place par importance des nationalités étrangères résidant sur le territoire wallon avec 12 853 personnes.

Définitions et sources

Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité belge et qui réside en Wallonie ou dans une autre Région belge. La population étrangère comprend aussi bien des personnes nées à l'étranger et des personnes nées en Belgique. Les données relatives à la population étrangère sont issues du Registre national. Les données relatives à la population de nationalité étrangère sont diffusées de façon récurrente par Statbel.

Pertinence et limites

La limite de cet indicateur réside dans le fait qu'il ne permet pas de capter l'immigration dans toutes ses composantes puisque les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas. En effet, un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère (certains immigrés acquièrent la nationalité belge). À l'inverse, une personne de nationalité étrangère n'est pas forcément un immigré (certains étrangers sont nés en Belgique).

Personne de contact : **Marc Debuissou** (mde@iweeps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2026**